PARIS on des Espaces Verts et de l'Environnement d'Écologie Urbaine

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :			
Opérateur	**Bouygues**	**Arrdt**	**17ème**
Nom de site		**Numéro**	T15929
Adresse du site	**1, rue Lacroix**	**Hauteur**	R+6 (24.10m)
Bailleur de l'immeuble	Privé Splendid Hôtel	**Destination**	Hôtel
Type d'installation	**Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G, changement d'azimut et réservation antennaire**		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**22/12/2014**
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**31/07/2020**
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	**01/10/2020**
Historique et contexte	

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et ajout de 3 antennes en réserve, avec des antennes orientées vers les azimuts 0/120/240°		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	**Tilts (degrés)**	*6°*
Estimation	0°<3V/m - 120°<4V/m - 240°<5V/m	**Vis-à-vis (25m)**	*120° (r+6-19m)*
Divers			

Incidence visuelle	
Intégration antennaire	Ce projet consiste à modifier les 3 antennes panneaux existantes our accueillir une nouvelle fréquence et à ajouter 3 antennes en réserve.
Zone technique	6 modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	27m

Date :	**Conformité du dossier**		
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		**Favorable** ☐	**Défavorable** ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un ravon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximu de champ reçu, V/m
Halte-Garderie / Maison des tous petits	14 Rue des Apennins	R+5	Oui	76m	2.092v/m
Accueil Jeunes enfants	11 rue du docteur Heulin	R+7	Non	72m	Inférieur à 1V/

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. *Azimut 120°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

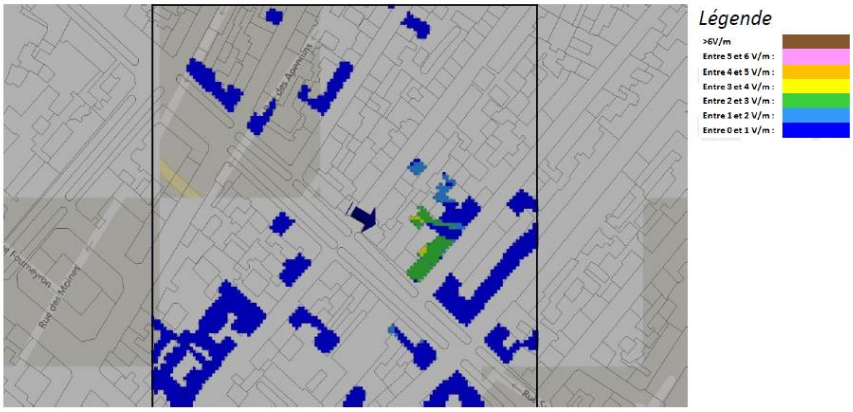

LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. *Azimut 240°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

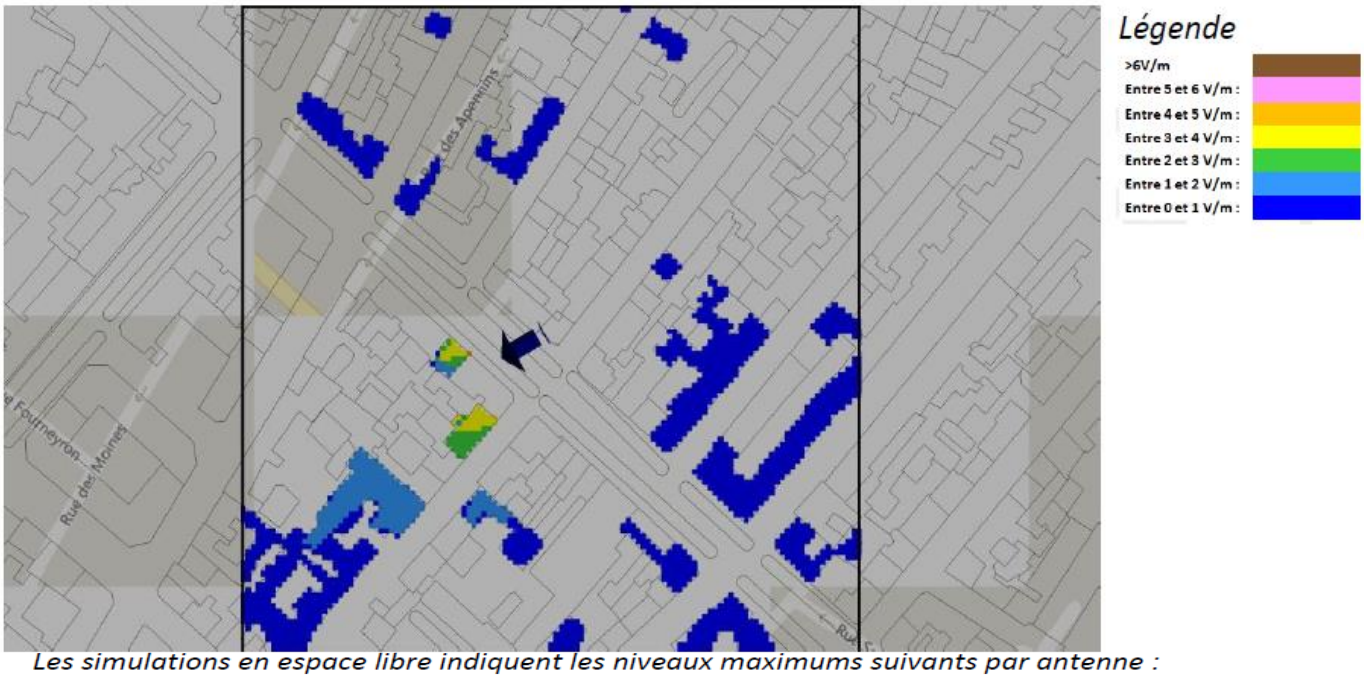

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 120 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m (2 site(s) sensible(s) dans la zone d'étude).

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Etat projeté :

Modification Des antennes visibles depuis ce point

Vue des Azimuts

S1 Azimut 0 ° :

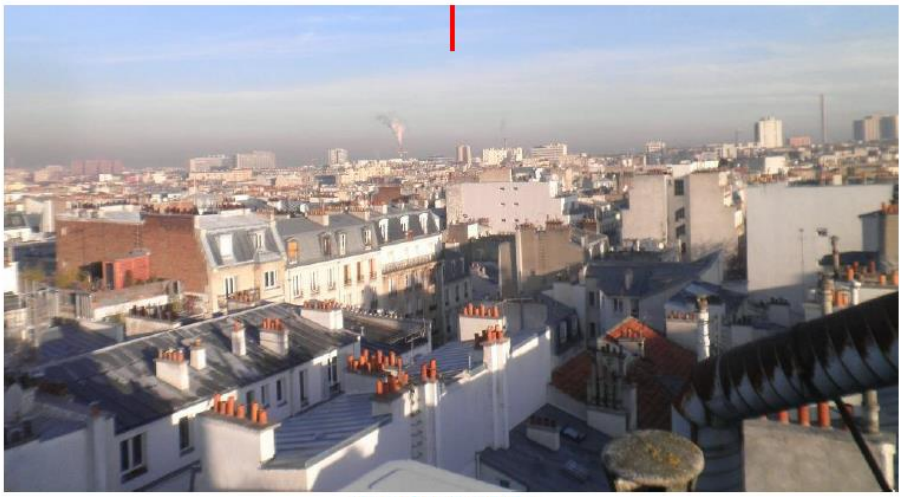

S2 Azimut 120 ° :

S3 Azimut 240 ° :